

Palais, des poudrières et des autres bâtiments de Sa Majesté qui sont en petit nombre en Canada sans s'embarrasser de chercher les moyens de fournir le public à un prix qui pût l'engager à en faire usage. Je lui ai expliqué que que je ne ferai payer qu'à 45 livres celle qu'il pourra fournir l'année prochaine pour les deux nouvelles poudrières, deux petits magasins qui sont dans la cour du Palais et celle du magasin à poudre de Montréal. J'espère, Monseigneur, que vous approuverez la défense que je ferai à cette occasion qui est comme indispensable.

“Je joins à cette lettre l'état de celle qui a été faite jusqu'à présent pour ses couvertures montant à 5880 livres.

“ Dans l'examen que j'ai fait des dépenses du sieur Sarrazin pour l'Ardoisière, j'ai remarqué qu'il en est de cette exploitation comme de toutes celles qui se font par économie dans lesquelles il se trouve bien des frais inutiles dont l'on est dispensé quand on se sert d'entrepreneurs. Pour parvenir à cette forme d'exploitation j'ai envoyé au Grand Etang un ouvrier intelligent et industrieux qui se chargera à ce que j'espère de tous les frais qu'il faudra faire et qui livrera sur le lieu même conjointement avec les ouvriers du sieur Sarrazin les milliers d'ardoises à un prix au-dessous de celui d'aujourd'hui. Cet ouvrier n'est point encore de retour. Je ne peux vous rendre compte du succès que l'année prochaine (1) ”.

*
* *

Gilles Hocquart, etc.

Sur le compte qui nous a été rendu de l'exploitation de l'ardoisière du Grand Etang et du peu de succès que l'on en a retiré jusqu'à présent par le peu d'ardoise que l'on y a fabriqué, joint au prix excessif auquel elle revient, à quoi étant nécessaire de pourvoir pour le bien du service du Roy et l'utilité publique; nous

(1) Correspondance générale, Canada, Vol. 55.